

TRANSFORMATION TENDANCE DES MARCHÉS

PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE

UNE FILIÈRE EXIGEANTE MAIS PROMETTEUSE

La filière des plantes aromatiques et médicinales (PPAM) est très diversifiée, aussi bien au niveau de ses productions qu'au niveau des usages des produits. Depuis quelques années, les acteurs biologiques régionaux s'organisent pour structurer une offre en cohérence avec les besoins d'un marché porteur.

Contrairement au secteur des plantes à parfum, avec une forte capacité de production et exportateur massif à l'échelle mondiale, les secteurs des plantes aromatiques et médicinales, même s'ils se développent, ne suffisent pas à approvisionner les marchés. Des importations importantes et en augmentation sont donc nécessaires. Avec + 21 % en volume et + 46 % en valeur, elles atteignent 44 000 tonnes en 2018 en provenance pour 37 % respectivement d'Espagne, Chine, Inde et Maroc.

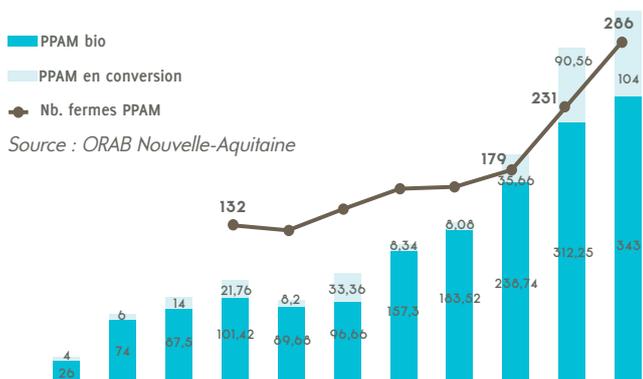
Par ailleurs, la demande en PPAM bio françaises est soutenue avec un fort développement de la consommation, lié à un attrait grandissant pour les produits naturels, locaux et respectueux de l'environnement. Concernant le secteur de l'infusion, la progression des achats en France est évaluée à 25 % depuis 2007. Face à cette demande, deux marchés se positionnent :

- La grande distribution qui détient 25 % des parts de marché des infusions dont la moitié en bio et qui propose des gammes de produits innovants mais de qualité moindre.
- Et d'autre part les structures locales qui valorisent davantage les produits issus du terroir local dont bio.

Surfaces régionales en croissance pour une production émergente

Au plan national, les surfaces en bio sont fortement représentées : 21 % des surfaces de PPAM sont conduites en bio en 2018. Ce chiffre monte à plus de 25 % pour les plantes médicinales. Ce sont ces dernières qu'on retrouve principalement en Nouvelle-Aquitaine. Les chiffres de l'Agence Bio montrent une progression des surfaces en PPAM bio inédite. Ces dernières ont été multipliées par 2,5 entre 2015 et 2018.

Evolution des surfaces et nombre d'exploitations



L'année 2018 marque toutefois un certain ralentissement avec seulement +11 % d'augmentation. Ainsi 447 ha sont cultivés par 286 exploitations fin 2018. Quatre départements comptent plus de 50 ha de production : le Lot-et-Garonne

(87 ha), la Charente-Maritime (64 ha), les Deux-Sèvres (54 ha) et la Corrèze (52 ha).

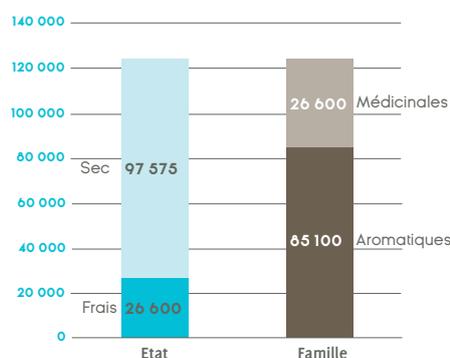
83 % des surfaces de PPAM bio en Nouvelle-Aquitaine sont comptabilisées en tant que «divers PPAM» ce qui reflète la grande diversité des espèces cultivées, souvent sur de petites surfaces. Toutefois, on observe l'émergence de plantes comme le thym, cultivé sur 26 ha principalement en Charente-Maritime et une série d'espèces produites sur des surfaces respectivement comprises entre 8 et 4 ha : safran, persil, matricaire, fenugrec, romarin, coriandre, mélisse.

La cueillette de plantes sauvages est très répandue en bio mais les surfaces concernées restent très sous-estimées. Plusieurs centaines d'hectares de bois, landes et autres sont certainement valorisés en Nouvelle-Aquitaine, notamment en zone de montagne.

La demande des entreprises identifiée et quantifiée

Une enquête sur les besoins en plantes bio cultivables en région a été réalisée fin 2019 par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine auprès de 14 entreprises utilisatrices. Elle a confirmé des besoins importants atteignant 124 tonnes au total ; mais hétérogènes en fonction des entreprises. En effet les volumes demandés s'échelonnent de 700 kg à 40 tonnes et portent sur des plantes aromatiques pour près de 70 %. La particularité de la filière régionale se retrouve également dans l'état des plantes recherchées, très majoritairement sèches. Une demande portant sur 26,6 tonnes en frais existe néanmoins.

Répartition des volumes frais/sec et médicinales/aromatiques



Source : Enquête 2019-2020 Commission PPAM d'INTERBIO NA

L'enquête révèle également une quarantaine de variétés de plantes recherchées. Les trois les plus citées sont le fenouil, la prêle et l'ortie. Sept représentent 80 % des volumes : anis vert, stévia, fenouil, pissenlit, trèfle, basilic, vigne rouge.

TRANSFORMATION TENDANCE DES MARCHÉS



BIOLOPAM, au coeur d'un projet de filière en Nouvelle-Aquitaine

Contact

Didier DORIN, président de BIOLOPAM
didierdorin@biolopam.fr

La coopérative BIOLOPAM a été créée en octobre 2018. Elle a pris la suite des activités du GIE Biolopam 17, une structure mise en place en 2010 et regroupant 6 producteurs de PPAM bio de Charente-Maritime. Or la demande en plantes se développant, le groupe initial souhaitait produire davantage, donc d'une part intégrer de nouveaux producteurs à sa démarche et d'autre part se doter d'un outil de production performant. C'est dans ce but qu'une société coopérative agricole a été créée avec l'appui d'une salariée de Bio Nouvelle-Aquitaine, qui assure encore à ce jour l'animation du groupe et gère une partie de l'administratif de la coopérative.

Aujourd'hui, la SCA BIOLOPAM regroupe 19 producteurs, qui cultivent à eux tous un peu plus de 55 hectares de PPAM biologiques :

- essentiellement du thym (surtout pour l'herboristerie mais aussi pour la distillation) pour environ 62,5 % de la surface
- une sélection de différentes autres plantes pérennes (hélichryse, romarin, origan, mélisse, mauve...) pour 30% de la surface
- ainsi que des plantes annuelles telles que le fenouil.

Création d'un outil de production performant

Les produits sont séchés, transformés sur place et commercialisés auprès des secteurs de l'herboristerie et de la cosmétique. Quelques plantes sont également vendues en frais pour l'alimentaire ou transformées en huiles essentielles par un prestataire extérieur et commercialisées auprès d'un négociant.

La circonscription territoriale de la coopérative se déploie dans un rayon de 50 km autour de Sainte-Soulle en Charente-Maritime et la majorité des surfaces en PPAM bio se situe sur le bassin de captage en eau potable de La Rochelle, répondant ainsi à un enjeu fort de protection de la qualité de la ressource en eau.

En fin d'année dernière, BIOLOPAM a lancé le chantier de construction d'un nouveau bâtiment de production qui intégrera une partie transformation et une partie stockage des produits, ainsi que les locaux administratifs de la structure. Une chaîne de transformation performante est également prévue, afin de permettre à la coopérative d'intégrer de nouvelles activités et donc de conserver davantage la valeur ajoutée des produits. Elle comprend des machines de tri et de nettoyage, des machines pour le broyage et le calibrage ainsi que du matériel de convoyage.

A la recherche de nouveaux producteurs

Aujourd'hui la coopérative est à la recherche de nouveaux producteurs qui souhaiteraient se lancer dans la culture de plantes pérennes bio, si possible sur son territoire d'approvisionnement. Ce type de cultures est très exigeant techniquement : il convient de faire attention au précédent de culture et éviter à tout prix l'implantation sur une parcelle qui risquera de se salir rapidement après la plantation (entretien délicat les premières années) ou une parcelle infestée de parasites. Il faudra prévoir de posséder divers outils de désherbage mécanique et avoir recours à de la main d'œuvre saisonnière pour le désherbage manuel pré-récolte. Si toutefois des producteurs hors circonscription sont intéressés, ils doivent envisager la construction d'un séchoir sur leur site de production.



rédigé par

Véronique BAILLON

Interbio Nouvelle Aquitaine

v.baillon@interbionouvelleaquitaine.com

Béatrice POULON

Bio Nouvelle-Aquitaine

b.poulon17@bionouvelleaquitaine.com